



Être FEMME Business Angel

L'Ange du mois

Martine Liautaud, Présidente de Liautaud et Cie, Business Angel depuis 20 ans



J'ai commencé à investir au début des années 1990, avec le rachat de la marque de jouets Meccano, ceci étant fait parallèlement à mon activité de banque d'affaires et de conseil auprès de grands groupes. Je suis ensuite devenue actionnaire des éditions de La Martinière dès la première année de sa création. Depuis 20 ans, j'ai pris des participations dans des domaines très variés, comme en témoigne mon dernier investissement, réalisé en 2009, qui concerne la construction de centrales photovoltaïques.

Accompagner les entrepreneurs

Avant d'investir, j'ai besoin de comprendre le produit et le projet. L'entreprise doit, bien entendu, démontrer son potentiel de croissance mais elle doit aussi être portée par une équipe en laquelle j'ai confiance et avec laquelle j'ai envie d'avancer. Il me semble en effet fondamental, au cours des premières années, d'aider concrètement l'équipe à franchir des étapes dans son développement, tant à travers le conseil que la mise en relations avec des contacts. Mon rôle est également de leur ouvrir des portes. Participer à la construction d'un projet et apporter au-delà du capital un capital immatériel, voilà ce qui me motive.

J'ai remarqué que les entrepreneurs font souvent, les mêmes erreurs et lancent leurs projets sans moyens, avec des bouts de ficelle. Or, d'après mon expérience en banque d'affaires, il est essentiel d'aborder dès le début le projet de façon professionnelle : prévoir l'avenir avec des chiffres réalistes, être en contact avec des gens capables d'aider le projet. De plus les créateurs d'entreprise sont souvent seuls et je pense les aider en leur permettant de partager avec moi leurs expériences et leurs doutes.

Lorsque je crois dans un projet et dans l'équipe qui le porte, je trouve toujours un moyen pour l'aider, notamment au cours de ses premières années de vie : c'est d'autant plus facile que les équipes de créateurs sont toujours plus ouvertes et accessibles au début de l'aventure que 10 ans après. Ce n'est qu'ainsi que j'envisage l'investissement : en termes humains, autant, voire plus que financiers.

Premières impressions chez les Femmes Business Angels

J'ai décidé d'adhérer aux Femmes Business Angels lorsque que j'ai réalisé, ces derniers temps, que les carrières féminines ne progressaient pas autant que ce que je l'imaginai il y a quelques années en entrant dans la vie active. J'avais entendu parler de réseaux de business angels au féminin et j'ai donc décidé de voir comment se passait l'investissement chez les femmes. De plus, il me semblait intéressant d'adhérer à un réseau qui promeut notamment les projets portés par des femmes, qui ont souvent une connotation sociale plus large que ceux des hommes.

Chez les Femmes Business Angels, j'ai découvert une ambiance sympathique, chaleureuse et des projets intéressants. Les questions et les remarques qu'ils suscitaient m'ont paru très professionnelles, pleines de bon sens. Je suis d'une nature très intuitive et accorde beaucoup d'importance aux premiers contacts. Ceux-ci ayant été excellents, j'ai décidé d'entrer dans le réseau et suis même devenue membre bienfaiteur. Lors de la première réunion à laquelle j'ai assisté, j'ai déjà remarqué sur les 5 projets présentés un ou deux projets intéressants. Aussi, je suis à peu près sûre, après cette première réunion, de trouver par ce réseau une opportunité d'investir au cours de l'année à venir. Par ailleurs, le fonctionnement des réseaux au féminin me plaît : nous prenons du plaisir à nous rencontrer, à mieux nous connaître, et aux échanges qui découlent de ces rencontres.

Aux jeunes investisseuses qui hésitent à sauter le pas, je dirais qu'il faut savoir écouter son intime conviction, il faut comprendre et croire au projet, croire à l'équipe sur laquelle on mise, mais aussi avoir envie d'investir. L'investissement ne relève pas du génie, mais du bon sens et du raisonnement sur des éléments concrets. Enfin, il faut accepter le risque de perdre, le succès n'étant jamais sûr dans les débuts d'une entreprise.

Propos recueillis par Constance de Ayala

Rappel : Qu'est-ce qu'une "Jeune Entreprise Innovante" ? (JEI)

une jeune entreprise innovante (JEI) remplit 5 conditions (cf loi de finances pour 2004):

- avoir moins de 8 ans ;
- être une PME au sens du droit communautaire (<250 salariés, chiffre d'affaires <50 millions € ou bilan <43 millions €) ;
- être indépendante (conditions de détention du capital) ;
- ne pas être issue d'une restructuration ou d'une concentration ;
- engager des dépenses de R&D représentant au moins 15% des charges fiscalement déductibles.

Une JEI bénéficie d'avantages fiscaux et permet à un investisseur une exonération des plus-values de cession dès lors que les titres sont conservés 3 ans.

En savoir plus : <http://www.industrie.gouv.fr/enjeux/innovation/jei.html>